

LE **BAL** DES DEBUTANTS

Qu'est-ce qu'un **musée** ?



Cahier d'**élève**



... Le cartel d'une oeuvre

Le cartel est le panneau ou la petite étiquette sur laquelle apparaît la légende de l'œuvre présentée dans un musée. Le cartel est généralement placé au plus près de l'œuvre. Il peut parfois rassembler les légendes de plusieurs œuvres, réunies dans une même vitrine par exemple.

Un cartel présente diverses informations sur une œuvre :

- l'**auteur** (quand il y en a un... ; parfois ses dates de naissance et de mort sont indiquées)
- le **type d'objet** (s'il y a lieu ; par exemple : Chapiteau, Assiette, Colonne, Tableau...)
- le **titre** (si l'œuvre en possède un ; par exemple : *Les douze Travaux d'Hercule*)
- la **date** de réalisation (date précise si elle est connue ; période historique estimée à défaut)
- la **technique** ou les matériaux employés (par exemple : Calcaire ; Huile sur toile ; Email peint sur cuivre...)
- le **mode** et la **date d'acquisition** (il s'agit d'indiquer la manière dont l'œuvre est entrée dans les collections du musée, que ce soit un achat, un dépôt ou un don...)
- le **numéro d'inventaire** (il s'agit du numéro que le musée donne à chacune des œuvres entrant dans ses collections ; ce numéro est reporté à la fois dans un cahier appelé « registre d'inventaire » et sur l'œuvre elle-même de la manière la plus discrète possible)

On peut aussi voir apparaître d'autres précisions comme les dimensions, l'appartenance à une ancienne collection et les sources d'inspiration de l'artiste.

Parfois, un petit commentaire complète la simple notice. Il permet d'attirer l'attention du visiteur sur l'intérêt de cette œuvre ou de la mettre en relation avec d'autres.

Apprendre à lire un cartel :

